

Commune de Montboucher Procès-verbal de la séance du 25 août 2023

Le Conseil Municipal de Montboucher, s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Marc Ferrand, le vingt-cinq août deux mille vingt-trois suivant convocation en date du jeudi dix-sept août deux mille vingt-trois.

Présents :

Estelle Aufaure, Murielle Chlebowski, Céline Coulaud, Goulven Duboeuf, Laurent Echard et Marc Ferrand.

Représentés :

- Thomas Buisson donne pouvoir à Murielle Chlebowski
- Laurence Landrevie donne pouvoir à Marc Ferrand

Excusés :

- ClaudeSkrzypczak

- Jean-MarcVellard

G. Duboeuf est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre donc la séance à 18h30.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2023

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil le compte-rendu du conseil municipal du 27 avril qui est adopté à l'unanimité (8voix pour).

2. Don à la commune de Pontarion

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Pontarion a été touchée au mois de mars par une tornade, afin de reconstruire le village et venir en aide aux habitants, les élus de Pontarion ont mis en place une régie permettant de récolter des fonds nécessaires à la réalisation des travaux. Dans ce cadre, l'association des maires et adjoints de la Creuse invite les conseils municipaux à venir en aide aux habitants.

Les élus décident à l'unanimité (8 voix pour) de répondre favorablement à cet élan de solidarité en octroyant un don de 500€ à la commune de Pontarion.

3. Instauration des heures supplémentaires des agents communaux

Monsieur le Maire précise que cette délibération doit être ajournée. En effet, l'instauration des heures supplémentaires nécessite l'accord préalable du comité sociale et territorial (CST) de la Creuse. De plus, Monsieur le maire indique qu'il conviendra également de saisir le CST sur la participation financière de la commune à la mutuelle et à la prévoyance des agents communaux.

4. Désignation des délégués syndicaux auprès du secteur local d'Énergie de Bourgneuf-Bénévent

Après la démission du conseil municipal de Laurence Coulaud, Monsieur le Maire explique aux élus qu'il convient de procéder à l'élection du représentant de la commune auprès du SDEC. Compte tenu de l'absence de nombreux élus, il est proposé d'ajourner cette délibération.

Les élus décident à l'unanimité (8 voix pour) d'ajourner cette délibération.

5. Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Après la démission du conseil municipal de Laurence Coulaud, Monsieur le Maire explique aux élus qu'il convient de procéder à l'élection du représentant de la commune auprès de la CLECT. Monsieur le Maire se propose de siéger dans cette commission, en lieu et place de Laurence Coulaud.

Les élus décident à l'unanimité (8voix pour) d'élire Marc Ferrand en tant que représentant de la commune à la CLECT.

Informations diverses :

1. Arrêtés municipaux

- Un arrêté portant interdiction de la circulation des Bourdeix à la Chassagne a été publié, le 21 juin 2023.
- Un arrêté portant interdiction de la circulation sur la Place Chaumeil a été publié, le 28 juin 2023.
- Un arrêté limitant la vitesse à 30 km/h, à Sargnat a été publié, le 10 juillet 2023.

Monsieur le Maire informe les élus que des travaux d'enfouissement de la fibre vont prochainement débiter sur le territoire communal. Pour garantir la sécurité des techniciens et des ouvriers, un arrêté limitant la vitesse à 30 km/h va être édicté.

2. Commissions communales

Monsieur le Maire propose aux élus de modifier la composition et le contour des commissions municipales.

- Commission affaires scolaires qui sera ouverte aux représentants des parents d'élèves.

- Commission environnement, patrimoine et tourisme qui sera ouverte aux habitants.
- Commission communication sera supprimée, deux référents agiront sur cette thématique.
- Commission affaires sociales ouverte uniquement aux élus.
- Commission travaux ouverte uniquement aux élus.

La composition de ces commissions sera arrêtée lors du prochain conseil municipal. Les habitants seront invités à les rejoindre via une communication dans le bulletin municipal.

Par ailleurs, Monsieur le maire propose aux élus de créer une commission temporaire chargée de l'aménagement du cimetière, d'inventorier les tombes, ... Cette commission sera également ouverte aux habitants. En effet, cette commission devra travailler sur trois thèmes :

- Historique et origine des sépultures
- Ecologie
- Aménagement

Certains élus évoquent également la problématique du coût des concessions dans le columbarium.

Les élus décident de fixer la composition de cette commission à 10 membres (5 élus municipaux et 5 habitants). Au moins 4 élus sont intéressés :

- EstelleAufaure
- CelineCoulaud
- LaurentEchard
- LaurenceLandrevie

Questions diverses :

- Goulven Duboeuf informe les membres du conseil municipal que la saison théâtre intercommunale débutera à Montboucher, le 23 septembre 2023. La communauté de communes a demandé à la commune d'organiser un pot. Ce dernier sera cofinancé par l'intercommunalité.
- Les voeux du maire se dérouleront le samedi 13 janvier, à 14h30.

- La remise des colis aura lieu le samedi 16 décembre, à 11h.
- Les cérémonies commémoratives débutent systématiquement, à 11h.
- Estelle Aufaure, Goulven Duboeuf et Laurent Echard présentent au conseil municipal le projet de désaffectation d'un chemin rural reliant Les Bourdeix à la Chassagne. En effet, une partie de ce chemin n'est plus affectée à l'usage direct du public. Ainsi, les élus municipaux devront acter de la désaffectation de cette partie de chemin et autoriser le maire à faire procéder à une enquête publique.
- Monsieur le Maire a rencontré Monsieur Fanton pour échanger sur l'organisation d'une exposition des oeuvres du peintre Robert Fanton. Cette dernière pourrait être organisée au printemps 2024 (avril-mai). Par ailleurs, d'autres peintres pourraient participer à cette exposition. Certains élus proposent également d'organiser un concert pour clôturer cette journée.

Fin de la séance 20h05.

-